



# **Insuffisance des ressources en eau (Regroupement des embarcations aux écluses 16bis, 16ter, 20bis, 20ter, 21 et 22)**

**Regroupement des embarcations de plaisance  
Canal latéral à la Loire, section Digoin-Nevers**

**AVIS A LA BATELLERIE**  
N° FR/2010/03088

Pris en application :  
Article 1.22 du R.G.P. de la Navigation Intérieure

## **Un regroupement des embarcations de plaisance**

- **du lundi 12 juillet 2010 à 16:00 au mercredi 15 septembre 2010 à 19:00 []**  
- Canal latéral à la Loire entre les PK 67 et PK 111

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Subdivision de Decize, quai de la jonction, 58300, DECIZE.  
Tél : 03 86 77 39 40. Fax : 03 86 77 39 42.

### Commentaire :

En raison d'une insuffisance en eau, les embarcations de plaisances pourront être regroupées pour le passage aux écluses. Les usagers devront se conformer aux indications données par les agents en poste.

La section concernée est située entre les écluses de Decize (16 bis), St Maurice (16 ter) et les écluses du Guétin (21 et 22).

Chef de Service

**Signé**

Vincent CLIGNIEZ

Date limite d'affichage :  
jeudi 16 septembre 2010